Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie

Band: - (2011)

Heft: 5

Artikel: REIS: un indicateur conjoncturel pour les énergies renouvelables

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-644510

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Depuis le 1^{er} trimestre 2010, l'indice REIS – Renewable Energy Index Suisse – reflète le développement conjoncturel du secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans notre pays.

Le secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique est en pleine croissance. Pour mesurer ce développement conjoncturel, la Suisse possède depuis le premier trimestre 2010 un indice économique, le Renewable Energy Index Suisse ou REIS. Cet indice est publié tous les trois mois conjointement par le Credit Suisse et l'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (AEE).

«Le REIS s'adresse en premier lieu aux décideurs des entreprises du secteur énergétique, explique Patrick Marty de l'AEE. Il est calculé à partir de cinq sous-indices et permet ainsi une vision globale d'un marché très dynamique. C'est une source d'information précieuse pour prendre des décisions d'investissement.»

Exemple de calcul

Le REIS est calculé par sondage. Un questionnaire électronique est adressé à des cadres de l'économie privée. «Deux cents entreprises sont contactées et la moitié environ répond, précise Niklaus Vontobel du département de recherche économique au Credit Suisse.

INTERNET

L'indice REIS à l'Office fédéral de l'énergie: www.bfe.admin.ch/reis

Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (AEE): www.aee.ch

Nous souhaitons agrandir la taille de notre échantillon.» Les cadres sont interrogés sur les performances de leur entreprise autour de six thèmes spécifiques: chiffre d'affaires, carnet de commandes, délais de livraison, niveau des stocks, emploi et exportations. A noter que ces dernières n'entrent pas dans la notation du REIS final. Les questions sont d'ordre qualitatif. Les personnes interrogées doivent estimer si le niveau d'activité est «supérieur», «inférieur» ou «égal» à celui du trimestre précédent.

Pour chacun des six thèmes, un sous-indice est établi en additionnant le pourcentage de réponses indiquant un niveau d'activité supérieur et la moitié du pourcentage de réponses indiquant un niveau d'activité égal. Prenons un exemple. Sur dix personnes interrogées, cinq indiquent un niveau d'activité supérieur et cinq un niveau inférieur. L'indice atteint alors 50 points. Si cinq personnes indiquent un niveau supérieur et cinq un niveau égal, l'indice grimpe à 75 points. Le même poids est donné à toutes les réponses, quelle que soit la taille de l'entreprise. Les sous-indices calculés sont toujours compris dans une fourchette de 0 à 100 points.

Seuil de croissance à 50 points

Le REIS final est calculé à partir de la pondération de cinq des six sous-indices précédemment cités. La pondération est la suivante: 0,3 pour le carnet de commandes, 0,25 pour le chiffre d'affaires, 0,2 pour l'emploi, 0,15 pour les délais de livraison et 0,1 pour les stocks. «La méthode et la pondération sont

dérivées de l'indice PMI – Purchasing Managers' Index – qui a été développé aux Etats-Unis en 1948 et qui est aujourd'hui encore d'une grande efficacité. Un PMI Suisse existe depuis janvier 1995», développe Niklaus Vontobel

Au premier trimestre 2011, l'indice REIS a atteint 61,4 points. Il est monté de 7,1 points par rapport au 4° trimestre 2010. Cette hausse témoigne d'une accélération de la croissance par rapport au trimestre précédent. Une baisse de l'indicateur ne signifie toutefois pas nécessairement une stagnation ou un recul de la croissance. Une fréquente erreur d'interprétation consiste en effet à considérer toute baisse du REIS comme un recul de l'activité. Or, tant que la valeur se situe au-dessus du seuil de 50 points, il y a croissance par rapport au trimestre précédent.

L'atout simplicité

La grande simplicité de la méthode est perçue comme un avantage par ses concepteurs. «L'indice ne doit pas être révisé après coup, ce qui lui garantit un rapport direct avec l'économie réelle, précise Niklaus Vontobel. De plus, l'investissement en temps consentit par l'entreprise qui répond au sondage est faible, ce qui est important dans un secteur dynamique. Depuis quelques temps, les entreprises sont en effet submergées par des demandes de participation à des enquêtes.»

(bum)